



5% consigné au impots et plus de nouvelles du constructeur

Par **stefg60**, le **12/05/2009** à **19:57**

Bonjour,

j'ai fait construire et :

je voudrais connaitre la procedure a suivre pour recuperer les 5% consigné car je n'es plus de nouvelles de mon constructeur depuis octobre 2008, afin d'effectuer les travaux moi meme je voudrais recuperer ces 5% comment faire ?

merci d'avance